

L'agenda

STRASBOURG

Comment je suis devenu éditeur

► **Aujourd'hui.** Le département Monde et Société de la médiathèque André-Malraux propose une rencontre sur le métier d'éditeur, ce mercredi 6 janvier de 17 h à 18 h au 3^e étage de la médiathèque, sur la presqu'île André-Malraux. Invité : Pascal Schweitzer, responsable éditorial aux éditions La Nuée Bleue. Il évoquera ses parcours scolaires et professionnels, puis son travail au quotidien.

Une benne à disposition pour récupérer les sapins

► **Aujourd'hui.** Le centre socioculturel du Fossé-des-Treize propose, en partenariat avec les associations présentes dans le quartier, une animation autour de la récupération des sapins de Noël et de la dégustation d'une galette des rois. Aujourd'hui mercredi 6 janvier, de 9 h à 16 h, près de la rue Saint-Léon (juste à côté du centre socioculturel), une benne sera mise à disposition des habitants pour récupérer leurs vieux sapins de Noël. Une manière aussi de faire un geste pour l'environnement. Les adolescents du centre socioculturel se proposent aussi de venir récupérer les sapins chez les habitants qui n'ont pas le temps, en échange d'une petite pièce (elle leur permettra de financer leur séjour de ski en février prochain). Pour cela, les contacter par courriel à secteurjeune@cscf13.org ou par téléphone au ☎ 03 88 14 36 48, en laissant vos coordonnées et les horaires possibles de passage. La journée d'aujourd'hui se terminera par la dégustation de la galette, « place Saint-Léon » (puisque la rue sera fermée).

Visite du Parlement avec le Souvenir Napoléonien d'Alsace

► **Aujourd'hui dernier délai.** Le Souvenir Napoléonien d'Alsace organise une visite particulière du Parlement européen en présence de Joseph Daul, président du groupe du parti Populaire européen, le jeudi 21 janvier. Rendez-vous à 11 h 45 au Parlement européen, à l'entrée des groupes de visiteurs du bâtiment Louise-Weiss. De 12 h à 13 h assistance aux débats dans les tribunes de l'hémicycle. De 13 h à 14 h 30, déjeuner au restaurant des parlementaires. Participation de 34 € par personne. Par chèque à l'ordre du Souvenir Napoléonien d'Alsace ce mercredi 6 janvier au plus tard. ☎ 03 88 35 40 24.

Architectures routières en Norvège

► **Vendredi 8 janvier.** Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Bas-Rhin organise une conférence vendredi 8 janvier à 18 h à l'INSA, 24 boulevard de la Victoire, sur l'architecture en Norvège, en présence de Reulf Ramstad, architecte à Oslo. Renseignements au ☎ 03 88 15 02 30. www.caue67.com

Soldes / Jusqu'au 6 février inclus

Derniers coups de balai

Promotions, ventes privées et autres offres exceptionnelles fleurissent tout au long de l'année. Mais pas de quoi détrôner les superbes soldes d'hiver, qui démarrent ce matin dès 8 h.



Aujourd'hui, c'est parti pour cinq semaines de soldes. (Photo DNA - Cédric Joubert)

■ Après la frénésie des achats de Noël et les traditionnels retours de cadeaux avant nouvel an, Strasbourg a des airs de ville fantôme ce mardi. Une grande partie des boutiques a baissé le rideau. Pour les autres, c'est, au choix, le chantier pour installer le stock par catégorie et étiqueter les articles, ou la passivité : la mise en place sera faite à la dernière minute. Dans les rues, c'est aussi le calme plat. Les fashionistas ont certainement terminé leurs repérages.

Rares sont d'ailleurs les magasins à déjà afficher le mot magique « soldes ». Magique, car malgré les promos à foison tout au long de l'année – voire jusqu'à la veille du

jour J – le consommateur serait toujours aussi fidèle à l'événement commercial de l'année, notamment en hiver. Le calme avant la tempête, donc.

Encore du choix, malgré les ventes privées

Pour exemple, le Printemps réalise 6 % de son chiffre annuel les quatre premiers jours des soldes. La première semaine, le ticket moyen est par ailleurs 40 % plus élevé à celui des soldes d'été. Soit la plus grosse période de l'année. « Je pensais que les soldes flottants, notamment, auraient un impact sur l'intensité des soldes tradi-

tionnels, mais si je m'en réfère aux scores des magasins de Metz et Nancy, qui ont déjà démarré samedi, je constate que non », indique le directeur, Jo Choyer. Près de 22 000 à 23 000 personnes devraient d'ailleurs passer la porte du grand magasin rien qu'aujourd'hui, premier jour officiel des prix sacrifiés.

Officiel, car tout le monde sait désormais que les clients fidèles des boutiques ou grands magasins ont droit à quelques privilèges. Des soldes avant les soldes que l'on appelle – pour rester dans la légalité – des ventes privées. Et ça a déjà bien cartonné dans les boutiques interrogées. En restera-t-il encore pour le consommateur lamb-

da? « Nous avons encore du stock », précise Aline Ricau, directrice des Galeries Lafayette, malgré le froid qui a dopé les ventes en décembre, et l'opération spéciale de ce week-end, sur quelques articles, pour nos clients détenteurs de la carte du magasin ».

Décembre a cartonné

Le directeur général des Vitrines de Strasbourg, Pierre Bardet, est aussi optimiste : « Ces soldes devraient être un bon cru, car même si les affaires ont été très bonnes en décembre, notamment grâce aux touristes TGV, le début de saison a été difficile ». Chez les marques haut de gamme, Za-

Le marché, place Kléber

Les commerçants non-séduits du marché Broglie resteront au cœur de l'action, place Kléber, aujourd'hui, premier jour des soldes, entre 7 h et 18 h, avant de retrouver leurs péchés dès vendredi. Le marché ne pourra en effet rejoindre la place Broglie qu'en fin de semaine, cette dernière devant être nettoyée après le départ des derniers chalets du marché de Noël. Une première, puisque le Christkindelsmärik a été pour la première fois prolongé jusqu'au 31 décembre.

dig et Voltaire, The Kooples, Victoria couture ou Free Lance, on assure aussi avoir encore du choix, « même si les best-sellers, et les petites tailles partent immédiatement, et que le mois de décembre a été bon, reconnaît Sonia Badoc, responsable de la boutique Zadig et Voltaire. Mais on peut encore se faire plaisir ». Chez Free Lance, Sabrina Kalfon sait aussi d'expérience que ses clientes craqueront sur une paire de chaussures soldées... Mais aussi sur celles qui ne le sont pas.

Et la crise alors? « On se demande où elle est! », sourit Denis Roger, responsable du magasin André. Cet hiver, on a cartonné, et on n'a jamais connu un mois de décembre aussi bon ». Au Printemps aussi, on constate une reprise depuis le dernier trimestre.

Reste que tous les commerçants s'accordent sur un point : les vraies bonnes affaires, ce sont les quatre premiers jours des soldes qu'on les fait. A vos marques...

Barbara Romero

Les conseils d'UFC-Que Choisir pour faire de bonnes affaires

■ **Mercredi 6 janvier, c'est le coup d'envoi de cinq semaines de prix cassés, de rabais vertigineux et de remises en tous genres. Les conseils de l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin.**

Après les fêtes et les dépenses qui y sont liées, les soldes représentent une véritable aubaine pour renouveler sa garde-robe ou s'équiper à moindre coût. Mais encore faut-il en connaître les règles et savoir en éviter les pièges.

La loi du 4 août 2008 fixe les périodes de soldes de la façon suivante :

- deux périodes officielles de cinq semaines chacune dont les dates sont fixées par décret ;
- une période complémentaire de deux semaines (ou deux périodes d'une semaine) librement choisie par le commerçant.

Ne peuvent être soldés que les articles qui ont été proposés à la vente au moins un mois avant la période des soldes. Les soldes ont pour finalité d'écouler tout ou partie des marchandises ou d'une

collection invendue, c'est pourquoi un commerçant ne doit pas renouveler son stock en cours d'opération de soldes.

On assimile souvent les soldes au secteur vestimentaire, mais la pratique prend de l'ampleur dans de plus en plus de secteurs.

Six règles d'or

Les conseils suivants permettront aux consommateurs avertis de réaliser de vraies bonnes affaires.

- Bien distinguer les produits soldés de ceux qui sont en promotion : seuls les produits en soldes peuvent être vendus à perte.
- Vérifier l'importance et la réalité de la réduction affichée. S'assurer que le prix soldé comporte une diminution réelle de prix par rapport à celui pratiqué précédemment.
- Les produits soldés bénéficient des garanties légales obligatoires (garantie de vices cachés et garantie de non-conformité). Un commerçant

est toutefois libre de ne pas proposer de garantie contractuelle (garantie facultative complémentaire).

– Les garanties légales ne jouent pas lorsque le produit est affecté d'un défaut apparent. Il convient donc de bien examiner le produit avant de passer en caisse.

– Un commerçant n'est jamais tenu d'accepter l'échange ou le remboursement d'un produit (soldé ou non), sauf s'il l'indique dans son magasin ou en fait la publicité.

– S'agissant de vente à distance (vente en ligne ou par correspondance, par exemple), le client peut faire valoir son délai de rétractation et renvoyer un article soldé, dans un délai de 7 jours.

L'équipe de l'UFC Que Choisir du Bas-Rhin se tient à la disposition du public (☎ 03 88 37 31 26) pour tous renseignements sur la réglementation en vigueur ou tous conseils en cas de litige. Une plaquette d'information est disponible gratuitement dans



Ne peuvent être soldés que les articles qui ont été proposés à la vente au moins un mois avant la période des soldes. (Photo DNA - Cédric Joubert)

les locaux de l'association et directement téléchargeable sur le site Internet : www.ufc-quechoisir67.org.

La période officielle des soldes d'hiver 2010 commence dans le Bas-Rhin ce mercredi 6 janvier et se terminera le mardi 9 février inclus.